

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 22 - 26 octobre 2001**

## PROGRAMMES DE PAYS

Point 8 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2001/8/8**  
21 septembre 2001  
ORIGINAL: ANGLAIS

## PROGRAMME DE PAYS—SOUDAN (2002–2006)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

# Note au Conseil d'administration



**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice, Bureau régional pour  
l'Afrique orientale et australe (ODK):

Mme J. Lewis

Attachée de liaison principale, ODK:

Mme E. Larsen

tél.: 066513-2103

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



# Résumé

Le présent programme de pays est fondé sur le schéma de stratégie de pays (SSP) présenté au Conseil d'administration en octobre 2000. On trouvera à l'annexe I le résumé de ce SSP<sup>1</sup>. Depuis que le SSP a été présenté au Conseil d'administration il y a un an, aucune évolution majeure de la situation d'urgence complexe dans le pays n'a été enregistrée. Le Soudan a toujours besoin d'une aide humanitaire de grande ampleur, d'avancées concertées vers la paix et d'une assistance pour le redressement et le développement. Le PAM se voit obligé de fournir le plus gros de son aide au Soudan par le biais d'opérations de secours, tout en exploitant les possibilités limitées existant pour promouvoir le redressement et encourager le développement.

Le présent programme de pays est entièrement en harmonie, du point de vue de ses objectifs et de son calendrier d'exécution, avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, sur le point d'être achevé par l'équipe de pays des Nations Unies au Soudan. Conformément à l'appel lancé par l'Assemblée générale des Nations Unies en faveur d'"une approche globale dans les pays en crise"<sup>2</sup>, le programme de pays entend intégrer davantage le programme de développement et les opérations de secours et de redressement du PAM au Soudan.

La principale composante du programme de pays comporte deux activités principales interdépendantes: alimentation scolaire et vivres-contre-travail. La première de ces activités comprend également un volet concernant l'appui nutritionnel destiné aux mères et aux enfants. Les activités vivres-contre-travail viennent essentiellement à l'appui d'un accès amélioré à l'eau dans les zones semi-arides, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration de la sécurité alimentaire des femmes. Elle porte également sur le renforcement de l'infrastructure de l'éducation, à l'appui de la composante alimentation scolaire.

Cette composante de base axée sur le développement, bien que relativement modeste en terme de ressources, sera mise en œuvre avec souplesse, en renforçant les liens entre les diverses catégories d'aide du PAM au Soudan (secours, redressement et développement). Cette approche se traduira finalement par la transformation de la plus récente d'une longue série d'opérations d'urgence (No 10048.0 — Aide alimentaire aux populations touchées par la guerre et la sécheresse) en une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) à plus long terme. Cette IPSR sera compatible avec le programme de développement — l'un et l'autre ont des buts communs, des stratégies d'exécution qui s'appuient mutuellement et une approche commune en matière de sensibilisation/mobilisation.

Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs, qui peuvent être choisis et associés en fonction des circonstances spécifiques du pays bénéficiaire. Le présent programme de pays répond

<sup>1</sup> L'estimation du produit national brut (PNB) par habitant pour 1999 au Soudan a été révisée à la hausse, passant de 290 dollars E.-U. (chiffre figurant dans le résumé du SSP) à 330 dollars (Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001). Le taux de mortalité des moins de 5 ans est estimé à 109 décès pour 1 000 naissances vivantes (UNICEF, 2001).

<sup>2</sup> Examen triennal des politiques de l'Assemblée générale des Nations Unies, 1999.



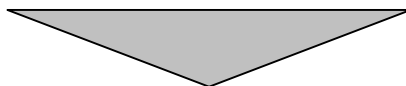
essentiellement aux objectifs 2 et 3 de la politique du PAM visant à favoriser le développement:

- permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation;
- permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver.

Le programme de pays a en outre deux autres objectifs de développement, à savoir atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature; et permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes. Ces deux derniers objectifs, tout en étant très importants, auraient une place encore plus importante si, en sus du budget de base destiné aux activités de développement, des ressources complémentaires étaient mises à la disposition du PAM pour les activités de développement au Soudan.

Pour le programme de pays proposé pour le Soudan, qui couvre la période 2002-2006, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 38,8 millions de dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base, et de 18,4 millions pour des activités complémentaires.

## Projet de décision



Le Conseil d'administration approuve le programme de pays établi pour le Soudan (2002-2006) (WFP/EB.3/2001/8/8).



## ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM

1. La question cruciale, non seulement pour le Soudan mais également pour de nombreux autres pays du monde victimes de crises prolongées, est de savoir comment ne pas ajourner indéfiniment l'aide au développement pour les populations touchées par ces crises. Au lieu d'adhérer au modèle traditionnel, qui veut que les activités de développement suivent les activités de secours d'urgence, il devient nécessaire d'envisager les moyens de renforcer les aspects fondamentaux de l'aide au développement pendant qu'une crise est encore en cours. À cette fin, le programme de pays du Soudan a mis l'accent sur les conditions préalables essentielles pour le développement —en particulier, encourager la paix, développer les capacités locales et satisfaire les besoins essentiels (nourriture, santé et éducation). Les activités de secours continuent de protéger les vies et les moyens de subsistance dans les situations de crise grave, mais des possibilités de développement seront recherchées dans les interstices du travail de secours, et non pas proposées séparément. Toute l'aide du PAM au Soudan, que ce soit dans les zones sujettes à la sécheresse du Nord ou dans les zones déchirées par la guerre du Sud, a pour but global d'offrir de meilleures possibilités aux populations qui vivent dans l'insécurité alimentaire, afin qu'elles puissent développer leurs moyens de faire face aux crises et de contribuer à l'édification de la paix, au redressement et au développement.
2. Étant donné que le conflit violent se poursuit, les activités de développement devront être liées à des activités de protection: des civils, parce qu'ils sont devenus une cible essentielle dans le conflit ; des femmes, parce qu'elles subissent violence et exploitation; des enfants, en raison de leur vulnérabilité particulière; ainsi que des ressources humanitaires (y compris des produits alimentaires) qui font l'objet d'attaques prédatrices.
3. Il reste probable que la plus grosse partie de l'aide du PAM au Soudan visera à satisfaire les besoins d'urgence. Toutefois, le programme de pays, outre le rôle central qu'il jouera en ce qui concerne toutes les activités financées au titre de la catégorie des activités de développement, jouera un rôle dans le cadre plus large prévu dans le SSP, en vue de renforcer les composantes redressement et développement d'autres catégories d'activités d'aide alimentaire du PAM. La phase suivante de l'aide aux populations touchées par la sécheresse et par la guerre sera une IPSR, sous réserve que les conditions le permettent, ce qui élargira les perspectives d'actions axées sur le redressement et le développement à plus long terme dans les zones considérées jusque là comme relevant essentiellement des activités de secours, tout en maintenant l'intégralité de la capacité d'intervention efficace en cas d'urgence, là où et quand ce sera nécessaire. Les composantes redressement de l'IPSR qui verra le jour auront dans la mesure du possible les mêmes priorités de développement que le programme de pays dans les domaines de l'appui à l'éducation et à la nutrition, à la création et à la remise en état des actifs, et à l'atténuation des effets négatifs des situations d'urgence.
4. Jusqu'à maintenant, les activités de développement du PAM se sont concentrées sur les zones les plus pacifiques du Soudan. À l'avenir, elles concerneront toutes les régions. Les activités visant à promouvoir la paix, par exemple, seront plus appropriées dans les régions déchirées par le conflit. Le renforcement des capacités, une condition préalable au développement, doit se concentrer dans les zones touchées par la guerre, où des éléments aussi essentiels que l'infrastructure, les partenaires de développement et la sécurité de base n'existent guère. L'éducation doit être encouragée là où elle est le moins présente. Dans une telle optique, ce ne sont pas les zones qui s'y prêtent le plus mais celles qui sont le plus démunies qui devraient attirer le volume le plus important de l'aide au développement,



même si le développement en temps de crise donne de moins bons résultats au départ, et bien qu'il ne soit pas facile de le distinguer aisément de l'activité de secours. Cette approche remet en question les catégories traditionnelles d'aide, mais facilite aussi le passage des secours à une action prolongée de secours et de redressement. En ce sens, le programme de pays jette les bases des interventions de développement, non seulement dans le Nord, plus pacifique, mais également dans le sud du pays, toujours déchiré par la guerre.

5. On mettra davantage l'accent sur l'action de sensibilisation. Un certain nombre de responsabilités découlent du fait d'avoir une présence importante et dynamique dans le pays, et dans le cadre du programme de pays, le bureau du PAM au Soudan tirera un plus grand parti de son expérience considérable en s'exprimant plus énergiquement et influant davantage sur les décisions concernant les problèmes liés à la sécurité alimentaire. Les activités vivres-contre-travail, vivres pour l'éducation et vivres pour la santé seront de grands domaines de préoccupation. On mettra de plus en plus l'accent sur les liens existant entre sécurité alimentaire et paix.
6. La nécessité de concevoir des interventions de développement dans le cadre de la situation d'urgence que connaît le pays a été soulignée dans le SSP pour le Soudan, présenté au Conseil d'administration en octobre 2000. Tout en approuvant pleinement le document, le Conseil a souligné que des problèmes tels que l'atténuation des effets des catastrophes, la protection et les partenariats devraient être dûment examinés. Ces préoccupations ont été pleinement prises en compte.
7. Depuis la présentation du SSP, la situation au Soudan ne s'est pas améliorée. Les cessez-le-feu humanitaires sont arrivés à expiration. La guerre continue à déplacer des millions de personnes et à avoir des répercussions négatives sur la vie et les moyens de subsistance de millions d'autres, en particulier dans le Sud. Le Nord a reçu à nouveau de vastes flux de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), ce qui ponctionne encore davantage les rares ressources et services disponibles. Plusieurs régions du pays ont été victimes d'une sécheresse grave, qui a exposé un grand nombre de personnes au péril de la famine et qui a été l'occasion pour le PAM de lancer un nouvel appel en faveur d'une aide alimentaire d'urgence substantielle. Le nombre de réfugiés le long des frontières éthiopienne et érythréenne n'a pas sensiblement diminué. L'exploration pétrolière en cours pourrait avoir un effet stabilisateur à terme, mais il semblerait qu'à l'heure actuelle il soit plutôt une source de tensions supplémentaires dans les zones sous concession. En résumé, rien ne laisse à penser que la situation économique et politique va évoluer sous peu de manière radicale. Le PAM gardera sa flexibilité pour adapter le programme en fonction de l'évolution de la situation dans le pays, mais il est réaliste de prendre pour hypothèse que le Soudan continuera d'avoir besoin de vastes quantités de secours alimentaire d'urgence et d'autres formes d'aide humanitaire pendant longtemps encore. Le programme de pays a donc été conçu en conséquence.

---

## PROGRAMME DES ACTIVITES DE PAYS

8. Le noyau du programme de pays, à savoir la composante développement, comporte deux activités interdépendantes: alimentation scolaire et vivres-contre-travail. La première de ces activités comporte un volet d'appui nutritionnel destiné aux mères et aux enfants. Ces activités ne sont pas nouvelles pour le PAM, ni pour le gouvernement et les autres partenaires —le PAM soutient actuellement l'alimentation en milieu scolaire et la collecte de l'eau. Le petit volet d'appui nutritionnel destiné aux mères et aux enfants tire parti de l'expérience acquise dans le cadre d'un programme antérieur de secours mis en œuvre



conjointement par le PAM et l'UNICEF. Les activités du programme de pays continueront d'être harmonisées avec celles des autres acteurs afin de renforcer les avantages mutuels qu'en tirent les populations les plus démunies dont l'insécurité alimentaire est la plus marquée. Toutes les activités correspondent pleinement aux priorités établies par le gouvernement et les Nations Unies.

9. En moyenne, les projets de développement ne représentent que 15 pour cent de l'aide totale du PAM au Soudan, le reste étant destiné aux opérations de secours. Le programme de pays, qui est le document cadre concernant cette part relativement modeste du portefeuille d'activités du PAM, présente également le cadre conceptuel régissant toutes les activités du PAM dans le pays; il insufflera une orientation plus cohérente au travail effectué dans les secteurs tant des secours d'urgence que du développement. Les liaisons seront renforcées et les composantes développement auront une capacité accrue d'intervention en cas d'urgence.
10. Chose plus importante, la transformation de l'opération d'urgence en une IPSR sera faite d'une manière compatible avec l'orientation du programme de pays. Ce processus de transformation aboutira à une plus grande cohérence entre les programmes du PAM au Soudan. L'intention est de formuler d'une manière explicite et convaincante les buts du PAM dans le pays en matière d'édification de la paix, en définissant plus précisément les objectifs des activités de sensibilisation. À cette fin, les intérêts des femmes seront davantage pris en compte. On tirera aussi davantage parti des possibilités de diffusion de l'information sur le VIH/SIDA.
11. La collecte de l'eau, qui est la principale composante de l'activité vivres-contre-travail, donne déjà des résultats considérables, non seulement pour atténuer les effets de la sécheresse, mais pour réduire la charge de travail des femmes rurales dans les zones sujettes à cette sécheresse. Mais être les principales bénéficiaires ne signifie toutefois pas pour les femmes faire tout le travail, comme cela a tendance à être le cas à l'heure actuelle; c'est là que les activités de sensibilisation et les activités liées à l'aide alimentaire peuvent se rejoindre dans une puissante alliance. Une grande partie du programme sera orientée sur l'alimentation scolaire et l'on cherchera vigoureusement les moyens de développer cette activité. L'alimentation scolaire concerne une étape formatrice de la vie des enfants et donne la possibilité de faire passer un message d'espoir et de responsabilité civique qui est tout aussi important que les produits fournis.
12. Outre l'importante opération d'urgence visant à fournir une assistance aux populations touchées par la guerre et la sécheresse (No 10048.0, approuvée en avril 2001), le PAM continue également d'appuyer les réfugiés éthiopiens et érythréens, qui sont au Soudan depuis 1967, et ce dans le cadre de l'IPSR 6189.00 et de l'opération d'urgence 6250.00.

### Ressources et processus de préparation du programme de pays

13. Comme on le verra en détail à l'annexe III, le programme de base proposé nécessite environ 89 000 tonnes de produits alimentaires sur cinq ans. Les coûts opérationnels directs (COD) s'élèvent à 38,8 millions de dollars. Cette proposition se fonde sur le niveau attendu des ressources du PAM pour les activités de développement; les besoins, toutefois, sont nettement plus importants.
14. Étant donné que les ressources sont limitées et qu'il est fortement justifié de maintenir le niveau actuel d'appui aux activités d'alimentation scolaire au Soudan, environ 76 000 tonnes de produits, ou 85 pour cent des ressources du programme de base seront destinées aux activités de soutien à l'éducation et à la nutrition. Sur ce total, 3 666 tonnes, soit environ 5 pour cent du montant global destiné à cette activité, seront destinées à une petite composante d'appui nutritionnel destinée aux mères et aux enfants,



afin de commencer à résoudre les graves problèmes des groupes vulnérables des communautés très pauvres ciblées par cette composante qui vivent dans l'insécurité alimentaire.

15. Le reste des ressources du programme de base, environ 13 000 tonnes, ou 15 pour cent, sera destiné aux activités vivres-contre-travail, dont environ 90 pour cent serviront à appuyer les activités de collecte de l'eau, et 10 pour cent l'infrastructure de l'éducation.
16. Un budget supplémentaire de 18,4 millions de dollars au titre des COD a été inclus pour les augmentations des deux activités fondamentales, qui pourraient être lancées rapidement, si les ressources supplémentaires sont mises à disposition pour le Soudan.
17. Cette proposition tient compte de l'expérience acquise, y compris des examens de gestion périodiques et des diagnostics et évaluations sectoriels. La préparation du programme de pays a tiré parti des travaux effectués en parallèle dans le cadre du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Cela a été particulièrement utile dans la mesure où les institutions des Nations Unies ont pu adopter une position commune sur la nécessité d'œuvrer en faveur de l'instauration d'un environnement pacifique et favorable au développement, sans pour autant négliger les besoins durables de secours. Les cycles de programmation de cinq ans du PNUD, de l'UNICEF, du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du PAM seront harmonisés à compter de 2002. L'approche adoptée au Soudan, qui prévoit l'interaction entre activités de secours et aide au développement, est également pleinement conforme à l'appel lancé par l'Assemblée générale en faveur d'"une approche globale dans les pays en crise".
18. Le gouvernement, les autres organismes des Nations Unies, les donateurs et les organisations non gouvernementales (ONG) ont été consultés durant la préparation du présent programme de pays.

## Activité fondamentale 1: Appui à l'éducation et à la nutrition

### *Orientation stratégique*

19. Le PAM exécute actuellement un projet dont bénéficient 335 000 enfants des zones les plus pauvres où l'insécurité alimentaire est la plus marquée dans le nord du Kordofan, le nord et l'ouest du Darfour, l'ouest du Kordofan, l'État de la Mer rouge et le Kassala, dans le cadre du projet de développement Soudan 6190.00 —Aide aux filles et aux garçons scolarisés dans le primaire et aux filles scolarisées dans le secondaire". Ce projet d'une durée de trois ans a été approuvé par le Conseil d'administration en octobre 2000, et se poursuivra sous sa forme actuelle dans le cadre du présent programme de pays. La phase en cours tient compte des recommandations d'une mission d'étude et d'examen préalable du PAM, à laquelle a participé l'UNESCO, en novembre 1999, laquelle s'est prononcée en faveur de la poursuite de l'assistance du PAM au programme d'alimentation scolaire dans ces six États du nord du Soudan. Dans les zones ciblées dans le cadre du projet de développement existant, les taux de scolarisation dans le primaire sont généralement très bas et, dans certaines régions, les taux de scolarisation des filles ne dépassent pas 22 pour cent. Le programme de pays poursuivra donc l'aide alimentaire en milieu scolaire dans ces zones où l'insécurité alimentaire est très forte.
20. Dans le sud du Soudan, une activité d'alimentation scolaire d'urgence, principalement en faveur des PDI, a été incluse dans l'opération de secours en cours. Cette composante sera poursuivie et devra être développée à l'avenir dans le cadre de l'IPSR proposée. Il est urgent de fournir un appui alimentaire en milieu scolaire dans d'autres régions du Sud, en





tenant compte des enseignements tirés de la longue expérience du PAM dans le nord du Soudan, ainsi que de la progression de la paix dans la région.

21. Bon nombre d'enfants souffrent de malnutrition lorsqu'ils commencent l'école et sont donc défavorisés du point de vue de leur capacité d'apprentissage et de leur aptitude à suivre les classes. Un petit volet concernant la nutrition des mères et des enfants a donc été inclus dans cette activité pour aider les jeunes enfants en vue de leur entrée à l'école et pour s'assurer que les mères retrouvent leur santé nutritionnelle.
22. Cette activité répondra donc essentiellement au deuxième objectif de la politique du PAM visant à favoriser le développement: permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation. Le volet nutrition des mères et des enfants inclus dans cette activité, tout en restant lié à cet objectif pédagogique, répondra également de manière indirecte au premier objectif: permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes.

### **Analyse des problèmes**

23. Au Soudan, l'éducation de base est confrontée à bien des problèmes, notamment en ce qui concerne les taux d'inscription et d'abandon de la scolarité. Les taux d'inscription dans le cycle primaire sont faibles à un point alarmant, environ 50 pour cent dans le Nord et 15 pour cent dans le sud du pays. La moitié seulement des inscrits terminent leur scolarité primaire. Les faibles taux d'inscription des filles sont attribuables au coût de la scolarisation, aux longues distances et à des facteurs sociologiques tels que le mariage précoce. À l'heure actuelle, le projet d'alimentation scolaire bénéficiant de l'aide du PAM est exécuté dans six des États les plus pauvres des régions administrées par le gouvernement et, compte tenu des ressources limitées dont disposent les autorités locales, cette aide s'avère être un facteur crucial d'appui au système éducatif dans ces régions. L'autre appui important est fourni par les communautés locales.
24. Le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre l'enseignement primaire universel pour tous les enfants de 6 à 13 ans. Toutefois, dans le pays dans son ensemble et dans les États où le PAM exécute actuellement un programme d'alimentation scolaire, il n'y a pas suffisamment d'écoles pour assurer l'éducation pour tous. Les enfants scolarisés sont souvent confrontés à des infrastructures très médiocres, à des enseignants mal formés et non rémunérés et à une absence de matériel pédagogique.
25. Dans tout le Soudan, l'éducation de base est en crise. Un développement massif de l'enseignement primaire dépasse largement les capacités du gouvernement. Pour des raisons culturelles, les filles sont particulièrement désavantagées. Les enfants nomades ont également des difficultés à fréquenter l'école, en particulier dans le nord du Darfour. Mais c'est dans les zones du sud non contrôlées par le gouvernement que la situation est la pire, la scolarisation formelle y étant pratiquement absente.

### **Objectifs et résultats escomptés**

26. L'**objectif** à long terme de l'activité est d'améliorer la sécurité alimentaire, ainsi que la qualité et le niveau de l'éducation, dans le primaire et le secondaire, en particulier pour les filles. L'aide alimentaire contribuera à réduire les disparités entre les sexes en ciblant des zones où le taux d'inscription des filles est faible, ainsi qu'à stabiliser les taux de scolarisation à la fois des filles et des garçons. L'activité contribuera également aux efforts mis en œuvre pour promouvoir l'éducation dans les populations nomades, en particulier



dans le nord du Darfour. Un objectif secondaire est de satisfaire certains des besoins nutritionnels spéciaux des enfants en âge préscolaire et de leurs mères.

27. Il existe trois grands problèmes dans l'enseignement primaire au Soudan: le taux de couverture, la qualité et les groupes défavorisés, en particulier les filles. Le PAM continuera d'accorder la priorité à l'éducation des filles, conformément aux directives établies et convenues: dans les régions sélectionnées pour bénéficier de l'aide du PAM, toutes les filles inscrites dans le primaire en externes, et toutes celles qui sont pensionnaires, dans le primaire ou le secondaire, seront ciblées.
28. Les principaux problèmes relatifs à l'amélioration de la qualité concernent l'infrastructure scolaire ainsi que la formation et la rémunération des enseignants. La contribution du PAM à l'amélioration de l'infrastructure se limite à financer la construction de latrines dans les écoles de filles —un facteur important permettant d'attirer les filles à l'école et de les y maintenir— ainsi que de classes supplémentaires par le biais d'activités vivres-contre-travail, en collaboration avec l'UNICEF et le gouvernement. Il est essentiel de continuer à aider les communautés pour garder les enseignants qualifiés en fournissant des suppléments aux salaires (par exemple des poulets, des chèvres et des repas gratuits).
29. S'agissant du taux de couverture scolaire, le Sud pose le plus gros problème. Dans les sites où l'alimentation scolaire est jugée appropriée, le PAM établira des partenariats avec l'UNICEF et d'autres organisations afin de fournir un ensemble de mesures pédagogiques adaptées. Cette assistance sera fournie au départ dans le cadre de l'opération d'urgence en cours, puis dans celui de l'IPSR prévue.
30. Les **résultats** escomptés de cette activité sont une augmentation de la fréquentation scolaire, en particulier des filles, et une atténuation de la faim ponctuelle.
31. Les **effets** ci-après sont prévus:
  - Une moyenne d'environ 310 000 enfants par an, qui fréquentent l'école primaire en externat, recevront un petit déjeuner à l'école.
  - Une moyenne de 20 000 enfants par an, essentiellement des filles mais également quelques garçons nomades, qui fréquentent l'école primaire ou secondaire en internat, recevront deux repas par jour.
  - Le ratio de filles scolarisées dans les zones ciblées devrait passer de 44 à 53 pour cent sur la période de cinq ans d'exécution de cette activité, grâce à l'amélioration de l'infrastructure, de la mobilisation/sensibilisation des communautés et de la fourniture de repas à l'école.
  - Une moyenne annuelle de 5 000 femmes souffrant de malnutrition et de 9 000 enfants en âge préscolaire recevront des rations alimentaires dans le cadre du volet de cette activité concernant la nutrition des mères et des enfants. Les femmes recevront une formation sanitaire de base. Les possibilités de lien entre cette activité et une campagne prévue de sensibilisation au VIH/SIDA seront étudiées.

### **Rôle et modalités de l'aide alimentaire**

32. Le PAM fournit un complément de régime alimentaire sous forme de repas scolaires pour les filles et les garçons externes des écoles primaires, pour les filles pensionnaires dans le primaire et dans le secondaire et pour un petit nombre d'enfants nomades. Les repas servent: i) de complément nutritionnel pour alléger la faim ponctuelle; ii) d'incitation pour que les parents envoient leurs enfants à l'école; et iii) de transfert indirect de revenus pour la famille des enfants.



33. L'adéquation de l'aide du PAM en ce qui concerne l'alimentation scolaire a été bien établie dans le cadre des projets Soudan 531 et 6190.00. L'activité du programme de pays tirera parti de l'expérience accumulée au cours de leur exécution.
34. Environ 10 pour cent des ressources de l'activité fondamentale 2, Collecte de l'eau et infrastructure de l'éducation, ont été mobilisées à titre d'appui direct à l'activité d'alimentation scolaire, principalement grâce à la construction de salles de classe. Les interventions vivres-contre-travail seront intensifiées dans le cas où les récoltes seraient mauvaises, ce qui limiterait la nécessité de distribution de secours alimentaire.

### ***Stratégie d'exécution***

35. Le PAM continuera de travailler par l'intermédiaire des autorités locales et étatiques compétentes dans les zones ciblées, et d'établir des partenariats là où ce sera nécessaire. Il favorisera en particulier la participation des communautés locales dans ce secteur, et comptera sur elles. Les communautés sont organisées à l'échelle des villages en comités communautaires et comités de parents, leur contribution revêtant la forme de frais de scolarité et de donations, y compris pour payer les salaires des cuisiniers. Compte tenu du rôle crucial qu'elles jouent, elles restent des partenaires essentiels et constituent une base solide en vue de la pérennité de l'activité à terme.

### ***Bénéficiaires et avantages escomptés***

36. La majorité des bénéficiaires seront des écoliers externes, dont le nombre moyen tournera autour de 310 000 par an, dont environ 145 000 filles.
37. Les élèves des internats pour filles du primaire et du secondaire sont la deuxième catégorie de bénéficiaires directs. Leur nombre devrait être en moyenne d'environ 19 000 pour la période de cinq ans. Une aide commencera à être fournie aux enfants nomades pensionnaires. Au départ, les effectifs seront modestes pour atteindre, la dernière année du programme de pays, le chiffre de 2 000, dont 40 pour cent seront des filles. D'après les calculs, le nombre des enfants nomades recevant deux repas par jour sera en moyenne de 1 000 pour la durée du programme de pays, ce qui porte le nombre total d'enfants recevant deux repas par jour à 20 000.
38. Cinq mille femmes souffrant de malnutrition et 9 000 enfants en âge préscolaire recevront en moyenne chaque année une aide alimentaire au titre de la composante de cette activité concernant la nutrition des mères et des enfants. Dans la mesure du possible, on encouragera les écoles à former des coopératives ou des clubs de jeunes agriculteurs. Ces organismes pourraient créer des exploitations pilotes et des potagers pour fournir les légumes au programme d'alimentation scolaire et encourager un comportement soucieux de l'environnement chez les enfants.

### ***Appui et coordination***

39. Comme on l'a mentionné plus haut, les comités communautaires et les comités de parents joueront un rôle crucial dans l'exécution de l'activité à l'échelle des villages. À l'heure actuelle, la proportion de femmes est de moins de 50 pour cent dans les comités de parents. En cours d'exécution, le PAM s'efforcera d'accroître cette proportion par le biais de campagnes de sensibilisation des populations. Avec les enseignants principaux, les comités seront chargés d'organiser l'alimentation scolaire, de mobiliser les ressources locales pour préparer les repas, de payer les salaires des cuisiniers, de fournir les produits alimentaires et condiments complémentaires, et de lancer, là où ce sera envisageable, des



activités horticoles à l'école. Les comités financeront également l'essentiel des frais de fonctionnement des écoles.

40. Compte tenu des contraintes budgétaires qui sont celles des autorités concernées, le PAM continuera de financer la plupart des coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM). Là où des ONG exécutent le programme scolaire, le PAM pourra contribuer à financer les coûts concernant la préparation des produits du PAM. Des crédits seront réservés dans le budget de l'activité pour financer les autres coûts opérationnels directs.
41. Dans le nord du Soudan, le Ministère de la coopération internationale aura la responsabilité globale de la coordination de l'activité et de la formulation des grandes orientations. Le Ministère fédéral de l'éducation sera chargé de l'exécution par le biais de ses organes décentralisés —les ministères étatiques de l'éducation et les directions provinciales de l'éducation. Le Ministère de la santé appuiera la composante nutrition des mères et des enfants. Dans le Sud, le PAM appuiera les initiatives lancées par d'autres organisations. Cette activité renforcera encore le partenariat entre le PAM et les autres organismes des Nations Unies qui opèrent dans le secteur de l'éducation, à savoir l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

### **Dispositifs de suivi**

42. Le suivi est un point particulièrement faible de l'opération en cours. Les écoles ciblées sont éparpillées dans le pays, ce qui rend difficile les visites régulières du personnel du PAM et du personnel de contrepartie sur le terrain. Le suivi sera renforcé pour s'assurer que tous les aspects de la livraison, de la distribution et des rapports sont bien couverts.
43. Le système de suivi pertinent sera présenté en détail dans le résumé de l'activité. Les principaux indicateurs seront notamment les taux d'inscription et de fréquentation scolaire, ventilés par sexe. D'autres indicateurs seront l'utilisation des vivres fournis par le PAM et des autres apports. Des indicateurs adaptés permettant de mesurer l'efficacité de la participation des comités de parents aideront à évaluer la participation des communautés locales et, indirectement, la pérennité de l'activité.
44. Les rapports de suivi, regroupés à divers niveaux, par exemple à celui des écoles, des districts et des provinces, serviront au bureau de pays du PAM à élaborer les rapports du projet, y compris les rapports normalisés.

### **Estimation des coûts (pour le PAM, pour le gouvernement, pour les activités complémentaires)**

45. L'activité nécessitera environ 76 000 tonnes de produits, pour un montant total au titre des COD de 33,3 millions de dollars sur la période de cinq ans.

## **Activité fondamentale 2: Collecte de l'eau et infrastructure de l'éducation**

### **Orientation stratégique**

46. Cette activité a recours à des activités vivres-contre-travail et à quelques activités vivres pour la formation, et tire parti de l'expérience positive acquise par le PAM en matière de collecte de l'eau dans les zones semi-arides du nord du Darfour et du nord du Kordofan. Le PAM appuie à l'heure actuelle la construction de *hafirs* (bassins creusés dans des dépressions où une couche argileuse souterraine retient l'eau). L'activité répond à l'objectif 3 de la politique visant à favoriser le développement: permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver. À titre d'objectif secondaire, ces actifs



aident également à répondre à l'objectif 4: atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature. Cette activité est en premier lieu axée sur l'alimentation et sur les femmes; les actifs créés ont pour objet essentiel d'améliorer la vie des femmes.

47. Comme on l'a indiqué pour l'activité fondamentale 1, environ 10 pour cent du budget des activités vivres-contre-travail de l'activité fondamentale 2 a été réservé pour financer l'appui direct à l'activité d'alimentation scolaire, essentiellement par le biais de la construction de salles de classe.
48. La construction de *hafirs* devrait se limiter au nord du Darfour et au nord du Kordofan, compte tenu des ressources limitées disponibles. La petite composante appui à l'éducation sera disponible dans tous les États où le PAM fournit une autre aide à l'éducation au titre de l'activité fondamentale 1.

### **Analyse des problèmes**

49. Les régions de l'Ouest du Soudan sont semi-arides, les précipitations y étant de 300 à 400 mm par an. Un tiers seulement de la population a accès à une eau de boisson salubre. Les points d'eau sont très éloignés les uns des autres. Les villageois passent fréquemment un jour sur deux à aller chercher l'eau à des sources éloignées; généralement, ce sont les femmes qui se chargent de cette lourde tâche, outre leurs autres responsabilités à la maison et aux champs.
50. Les indicateurs sanitaires confirment l'état nutritionnel médiocre de la population soudanaise en général. Les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants vivant dans les zones d'insécurité alimentaire sont les plus vulnérables. Le manque d'eau et les carences de l'assainissement qui en résultent aggravent encore les problèmes de santé existants. Les villageois de ces régions rencontrent fréquemment de graves problèmes en ce qui concerne l'approvisionnement en eau, outre les pénuries alimentaires, et l'adduction d'eau est donc une priorité de tout premier plan pour ces communautés.

### **Objectifs et résultats escomptés**

51. Le projet en cours bénéficiant de l'aide du PAM, Soudan 5745.00 —Amélioration de l'approvisionnement en eau des zones semi-arides— a pour **objectifs** à long terme d'améliorer les ressources en eau des ménages et de renforcer les moyens de subsistance des paysans pratiquant une agriculture de subsistance en milieu rural. Le projet a enregistré de bons résultats en ce qui concerne l'atténuation des effets de la sécheresse, l'allègement des pénuries d'eau à usage ménager, la réduction de la charge de travail des femmes et la protection de l'environnement.
52. Un objectif central est d'améliorer la situation des femmes en réduisant le temps qu'elles passent à aller chercher l'eau. Cela leur donnera la possibilité de mener des activités économiques et sociales plus gratifiantes. Les activités vivres-contre-travail et vivres pour la formation réduiront la nécessité des migrations saisonnières des travailleurs en quête de revenus financiers. Elles atténueront également la faim ponctuelle, ce qui est particulièrement important durant la saison de soudure avant la nouvelle récolte.
53. Presque partout dans la région, les *hafirs* sont la principale source de l'eau à usage ménager. Un appui technique spécialisé sera nécessaire pour la sélection des sites, mais des travailleurs non qualifiés peuvent assurer la construction et l'entretien des *hafirs*. Étant donné que ces derniers sont généralement situés dans des espaces à ciel ouvert sans couvert forestier, il faudra sûrement les protéger de manière appropriée pour qu'ils ne s'ensavent pas.



54. Les activités vivres-contre-travail seront liées aux activités d'assainissement mises en œuvre dans le cadre du Programme eau, environnement et assainissement appuyé par l'UNICEF, qui recevra une assistance du PAM et du gouvernement fédéral.
55. Les activités vivres-contre-travail seront également utilisées à l'appui de l'activité fondamentale 1, grâce à la construction de salles de classe et de latrines, l'objectif étant de permettre la scolarisation d'un plus grand nombre de filles. Cette modeste composante aura également la souplesse requise pour pouvoir en élargir rapidement le rayon d'action durant les périodes de pénuries alimentaires, sous réserve que des ressources additionnelles soient approuvées au titre du budget destiné aux activités complémentaires et/ou dans le cadre d'une opération d'urgence en cas d'une sécheresse importante.
56. Les **effets** suivants sont attendus au titre de l'activité fondamentale 2:
- 35 *hafirs* seront construits (chacun d'une capacité moyenne de 15 000 mètres cube) et 25 (7 500 mètres cube chacun) remis en état;
  - 30 000 ménages auront plus facilement accès à une eau salubre pour usage ménager; et
  - 30 000 ménages ruraux recevront une éducation sanitaire et participeront aux activités d'assainissement du Programme eau, environnement et assainissement.

### **Rôle et modalités de l'aide alimentaire**

57. Les *hafirs* construits dans le cadre de cette activité donneront aux communautés un meilleur accès à l'eau à usage ménager, en particulier durant la saison sèche. Les rations du PAM serviront d'incitation pour ceux qui participeront au programme vivres-contre-travail durant la saison de soudure.
58. Environ 10 pour cent des ressources ont été réservées pour les travaux liés à la protection des *hafirs*, par exemple plantation d'arbres pour faire barrière au vent. Un montant similaire sera affecté à l'appui de l'activité fondamentale 1, essentiellement par le biais de la construction de salles de classe. Toutes les interventions vivres-contre-travail seront élargies en cas de sécheresse et/ou de mauvaise récolte, par des distributions de secours alimentaire dans les zones touchées.

### **Stratégie d'exécution**

59. L'activité sera exécutée par des organismes tels que les institutions de l'État et des ONG nationales et internationales. Les ONG internationales participant à la phase actuelle du projet de collecte de l'eau sont notamment CARE, OXFAM et *Fellowship of African and Islamic Relief*.
60. Les propositions de construction ou de remise en état de *hafirs* et les autres interventions vivres-contre-travail sont mises en œuvre à l'initiative de la communauté. Les ONG, les organisations communautaires et les organismes compétents de l'État contribuent à l'exécution de cette activité. Les propositions préciseront les mesures qui doivent être prises pour empêcher la contamination de l'eau et l'envasement des *hafirs*.

### **Bénéficiaires et avantages escomptés**

61. L'aide sera fournie aux communautés rurales qui ont des problèmes chroniques d'approvisionnement en eau. L'activité sera exécutée dans les communautés qui ne sont généralement pas en mesure de cultiver des quantités suffisantes d'aliments de première nécessité et dont la stratégie est de migrer vers d'autres régions pour faire face aux pénuries alimentaires. La ration du PAM remplacera, durant une saison de travail, le salaire



qui serait autrement obtenu en migrant, ce qui permettra aux membres de la communauté aptes au travail de rester au village et de participer à la construction des *hafirs*.

62. Il est prévu que 30 000 personnes au moins bénéficieront directement d'un emploi durant la saison de soudure, durant laquelle il n'y a pas d'autres possibilités de gains. Environ 180 000 personnes auront accès aux *hafirs* et aux autres actifs mis en place. Les femmes et les fillettes bénéficieront le plus des ressources en eau situées à proximité de leur village, étant donné qu'elles sont généralement chargées de collecter l'eau pour la famille. À l'heure actuelle, les femmes constituent également l'essentiel de la main-d'œuvre utilisée pour les travaux de construction. On encouragera les hommes à assumer davantage la responsabilité des travaux les plus lourds, les tâches les moins ardues étant laissées aux femmes.

### **Appui et coordination**

63. L'aide du PAM financera un pourcentage estimé à 80 pour cent du coût total de l'activité, le solde d'environ 20 pour cent étant financé par le gouvernement.
64. L'UNICEF apportera l'assistance technique, les kits de formation et les matériaux et se chargera de tous les programmes d'alimentation thérapeutique qui pourraient s'avérer nécessaires. Le PNUD pourrait contribuer à l'entretien et à la protection des *hafirs* et pourrait également appuyer les programmes de formation et autres dont bénéficient directement les communautés, en particulier les femmes.

### **Dispositifs de suivi**

65. Un système normalisé de suivi et d'établissement des rapports sera mis en place. Les rapports mensuels d'activité compareront les résultats effectifs et les prévisions, et présenteront la liste des dépenses encourues, des produits distribués et des journées de travail utilisées. Les rapports seront regroupés au niveau de chaque État et envoyés au principal organisme de contrepartie, le Ministère de la coopération internationale. Les renseignements seront fusionnés, envoyés au PAM et serviront à préparer les rapports réguliers sur les projets du bureau de pays ainsi que les rapports normalisés.
66. Les contrôleurs du PAM et du Ministère de la coopération internationale fourniront des rapports réguliers sur leurs visites de terrain, y compris leurs commentaires sur la pertinence des travaux entrepris, la disponibilité des apports non alimentaires, la distribution des rations du PAM, la capacité des communautés à assurer la gestion des bassins construits, ainsi que les conditions d'entreposage et de gestion des produits.

### **Estimation des coûts (pour le PAM, pour le gouvernement, pour les activités complémentaires)**

67. Cette activité fondamentale nécessitera environ 12 900 tonnes de produits alimentaires, pour un montant total de 5,5 millions de dollars au titre des COD pour la durée du programme de pays. Les besoins d'apports non alimentaires et les diverses dispositions concernant l'appui seront spécifiés durant l'examen préalable prévu.

### **Activités d'appui**

68. La **formation** des communautés locales et des organismes de contrepartie est un élément essentiel du renforcement des capacités. Des montants adéquats seront affectés au budget des autres COD des deux activités.



69. **Une cellule d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV)** a été établie en 1997 au sein du bureau du PAM à Khartoum. Les moyens ACV sont actuellement développés dans le Sud par le bureau du PAM à Nairobi. Compte tenu du recours constant aux méthodes ACV pour collecter l'information, les données du PAM sont désormais largement utilisées par les organismes gouvernementaux, les institutions des Nations Unies et les ONG. Ce travail sera encore développé pour faciliter la coordination interinstitutions. Du fait de la rareté des données de référence, la création de base de données ventilées par sexe et le renforcement des moyens dont disposent les organismes de contrepartie en matière de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information resteront prioritaires durant toute la période d'exécution du programme de pays.
70. Un système d'alerte précoce pour la sécheresse est en cours de création. Dans ce contexte, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités des collectivités locales en matière de collecte et d'utilisation des données. Les dépenses prévues seront incluses dans le budget des autres COD de chaque activité.
71. La **démarginalisation des femmes** est une priorité importante à la fois dans le nord et dans le sud du Soudan. Le bureau de pays a un palmarès impressionnant en ce qui concerne les mesures prises pour rendre les femmes autonomes dans les situations les plus difficiles. Plusieurs études ont été rédigées, et des séminaires ont été organisés, sur la problématique hommes-femmes, dont certains dans les zones touchées par la guerre. Dans le bureau du PAM dans le secteur nord, le pourcentage du personnel international féminin recruté est passé de 37 pour cent en 1999 à 47 pour cent en 2000; les efforts en ce sens se poursuivront tout au long de l'exécution du programme de pays. Une équipe spéciale sur la parité entre les sexes, qui se réunit chaque mois depuis 1998, a beaucoup contribué aux progrès faits sur la voie de la mise en œuvre des Engagements du PAM en faveur des femmes. La situation actuelle étant désormais bien documentée, l'accent sera mis sur le rôle de sensibilisation. Le PAM usera de son influence pour améliorer la situation non seulement des bénéficiaires mais également des femmes soudanaises en général.

### Principaux problèmes, hypothèses et risques

72. Compte tenu de l'instabilité au Soudan, due à la guerre civile prolongée, il est difficile de prévoir avec certitude l'évolution de la situation. Le programme de pays repose sur l'hypothèse d'après laquelle le climat opérationnel restera dans l'ensemble ce qu'il est à l'heure actuelle. Le PAM devra, par nécessité, adopter une approche opportuniste, en introduisant ou renforçant certains éléments de développement là où la situation le permet. Compte tenu de la durée du programme de pays, une souplesse considérable est nécessaire pour intervenir rapidement de manière appropriée en fonction des évolutions qui se dessineront.
73. La lenteur et le peu de progrès des négociations de paix laissent la porte ouverte à la progression de l'insécurité et des hostilités. Les catastrophes naturelles, par exemple une nouvelle sécheresse, peuvent entraîner des conflits entre tribus se disputant l'eau et les pâturages. Si une telle situation voyait le jour, les problèmes d'accès et de sécurité pourraient forcer le PAM à revenir à des interventions visant essentiellement à sauver des vies, et donc à réduire les activités de développement.





## PROCESSUS DE GESTION DU PROGRAMME

### Examen préalable

74. Le projet d'alimentation scolaire en cours a fait l'objet d'un examen préalable en novembre 1999. Il se poursuivra jusqu'en 2003 tel qu'approuvé par le Conseil d'administration. Le PAM entend maintenir son niveau actuel d'appui à cette activité tout au long du cycle du programme de pays.
75. Le projet de collecte de l'eau en cours se terminera à la fin de 2001. Une mission d'examen préalable a été prévue septembre 2001 en vue de la poursuite de cette aide sous forme d'une activité vivres-contre-travail.

### Exécution du programme

76. Outre les dispositions spécifiques prises pour chaque activité, un certain nombre de problèmes d'exécution concernent le programme de pays dans son ensemble, à savoir:
- **Plaidoyer.** Les activités de plaidoyer sont importantes pour atteindre les buts des deux activités, mais sont également essentielles pour que le PAM contribue à l'édification de la paix, au progrès de la femme, au relèvement des taux de scolarisation des filles et à la promotion de meilleures pratiques nutritionnelles. Le rôle du PAM à cet égard sera encore renforcé.
  - **Bureau de pays du PAM.** Il faudra renforcer les capacités du personnel par la formation en gestion des projets, évaluations et techniques d'évaluation rurale participatives, analyse de la problématique hommes-femmes et suivi des produits. Un programme de formation concernant la sensibilisation aux questions de sécurité est en cours et se poursuivra. Des dispositions appropriées seront prises au titre des coûts d'appui directs (CAD) de ces activités.
  - **Partenariats.** Dans le nord du Soudan, le gouvernement sera le principal partenaire, les ONG étant à l'occasion associées à l'exécution des activités. Dans les zones du sud qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement, les dispositions relatives aux partenariats figurent dans l'accord relatif à l'accès conclu dans le cadre de l'Opération Survie Soudan. Tant qu'il n'est pas possible pour le PAM de fournir une aide efficace dans le cadre du programme de pays dans les régions hors du contrôle du gouvernement, ces dernières continueront d'être assistées essentiellement par le biais d'opérations de secours.
  - **Programmation et gestion participatives.** Le niveau de participation des communautés bénéficiaires elles-mêmes peut être considéré à la fois comme le principal moteur du passage des secours au développement, et comme un indicateur essentiel de cette progression. Le renforcement des capacités locales est une condition préalable au développement, indispensable dans une situation de crise. En dernier ressort, les organisations internationales qui fournissent leur appui devront transférer leurs responsabilités aux communautés et collectivités locales. Pour faciliter les choses, les activités seront dès le départ planifiées de manière à y associer étroitement les communautés. Dans ce contexte, la participation des femmes est particulièrement importante.
  - **Logistique.** L'Opération Survie Soudan a permis au PAM d'acquérir une riche expérience dans le domaine de la logistique, dont le programme de pays bénéficiera. Le rapport coût-efficacité des interventions de développement mises en œuvre dans le Sud peut être amélioré en utilisant les équipements existants, par exemple les entrepôts



établis pour les opérations d'urgence. Le PAM peut également fournir des services logistiques aux autres organisations.

- **Coûts TTEM.** Compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles sont confrontées les autorités chargées de l'acheminement et de la manutention des produits du PAM, et du fait que le Soudan se classe parmi les pays les moins avancés (PMA), le PAM financera une part importante des dépenses TTEM.
  - **Équipements opérationnels.** Compte tenu du développement progressif prévu des actions de développement dans le sud du Soudan, la présence du PAM sur le terrain doit être renforcée. La manière la plus rentable de le faire sera de développer la coopération avec les partenaires d'exécution. Le PAM envisage de créer un réseau d'équipements opérationnels, à savoir des camps simples disposant des aménagements de base pouvant être utilisés par le personnel durant leurs brefs séjours sur place pour s'occuper des distributions, du suivi, etc. Le PAM contribuerait à la mise en place de ces équipements mais en laisserait l'entretien à ses partenaires ayant une présence permanente sur ces sites. Lorsque ces équipements seront également nécessaires pour les opérations de secours en cours, les frais de construction seront financés avec les fonds d'urgence. Les dépenses directement imputables aux activités du programme de pays seraient incluses dans le budget.
  - **Achats locaux.** Lorsque des stocks excédentaires sont disponibles dans le pays et que des contributions monétaires ont été fournies, le PAM pourra, comme dans le passé, envisager des achats locaux de céréales. Les décisions d'importer ou d'acheter sur place seront fondées sur des comparaisons de prix et des considérations ayant trait aux délais de livraison.
77. Il existe également dans le Sud des zones de production excédentaire. Les achats du PAM et d'autres acteurs pourraient bien avoir un impact sur la production locale. Les perspectives sont néanmoins compromises par diverses difficultés, par exemple l'absence de structures organisées de commercialisation, des systèmes divers de fixation des prix, un manque de normes de qualité, des quantités réduites disponibles auprès des négociants locaux et des difficultés logistiques. Le PAM évaluera constamment la situation et ne procédera à des achats dans le Sud que s'il est confirmé que cela est faisable et rentable, et n'a pas d'effets préjudiciables pour les marchés locaux.

## Stratégie de retrait

78. Les zones géographiques actuellement couvertes sont les plus démunies du pays. L'Unité ACV du PAM assurera le suivi des indicateurs économiques et sociaux qui mesureront l'évolution de la vulnérabilité. L'aide du PAM devrait être requise bien au-delà de la durée de ce programme de pays, mais les données ACV aideront à décider des modifications qui pourraient s'avérer nécessaires en ce qui concerne les zones, les secteurs d'activité ou les groupes de population devant bénéficier de l'aide. Les données collectées seront ventilées par sexe.

## Durabilité

79. C'est là un critère crucial pour la participation du PAM aux activités de développement au Soudan. À cet égard, on attachera une attention particulière à la participation des communautés locales et de la société civile afin de garantir un appui soutenu aux activités et d'assurer la protection et l'entretien des actifs créés.



## Suivi du programme et vérification des comptes

80. Le système de suivi et d'établissement des rapports sera élaboré à partir des méthodes déjà utilisées. Il aura pour objet principal de rendre compte de l'ensemble des apports investis, ainsi que des effets et des extrants obtenus. Les renseignements obtenus aideront également à recenser les problèmes et les difficultés pouvant nécessiter d'adapter les plans. Les indicateurs relatifs aux questions trans-sectorielles seront recoupés pour s'assurer que les données relatives à diverses activités puissent être comparées et regroupées. La collecte des données sera maintenue au niveau minimum requis pour mesurer les progrès: les indicateurs des effets, des extrants et, là où ce sera réalisable, de l'impact seront soigneusement sélectionnés de manière à ce qu'ils soient pertinent, accessibles, rentables et sans ambiguïté.
81. Les résumés individuels d'activités fourniront des détails sur la teneur requise des rapports. Ce système reposera sur l'utilisation de listes de vérification normalisées tenant compte de la spécificité de la situation de chaque sexe, et de modes de présentation normalisés des rapports afin de s'assurer que les données émanant de sources diverses soient compatibles et comparables. Les données de référence seront collectées avant le démarrage des activités pour permettre de mesurer les réalisations. Le bureau de pays et le Ministère de la coopération internationale superviseront étroitement les progrès de toutes les activités du programme de pays sur la base de rapports périodiques présentés par les partenaires d'exécution, ainsi que des conclusions des contrôleurs du PAM.
82. Le directeur de pays, en consultation avec le gouvernement, nommera un vérificateur externe compétent qui produira des états comptables certifiés et vérifiés annuels pour chaque activité.
83. Bien qu'il n'existe pas d'indicateurs de suivi pour les aspects du programme de pays autres que la programmation (plaidoyer, cadre global de l'action), des efforts seront également déployés pour suivre et évaluer le progrès général des éléments essentiels de l'action du PAM au Soudan.

## Activités complémentaires

84. Comme le montre l'annexe III, deux activités complémentaires sont proposées. Il s'agit essentiellement de l'élargissement des deux activités fondamentales. Ainsi, la première activité complémentaire permettrait d'accroître les effectifs des élèves qui reçoivent des repas du PAM. La deuxième activité complémentaire concerne un accroissement du rayon d'action géographique de l'activité concernant la collecte de l'eau, en particulier au profit des femmes, et un développement supplémentaire de l'infrastructure de l'éducation dans la composante alimentation scolaire.
85. En outre, au titre de la première activité complémentaire, la possibilité d'élargir la portée des activités en y ajoutant un nouvel élément a également été envisagée: la fourniture de rations du PAM à l'appui des stages de formation des enseignants encouragera ces derniers à suivre cette formation et à se perfectionner. À l'heure actuelle, les enseignants ayant seulement obtenu le certificat scolaire du Soudan sont acceptés pour enseigner dans le niveau de base. Étant donné que moins de 60 pour cent des enseignants ont reçu une formation adéquate, la qualité de l'enseignement est manifestement médiocre. Les améliorations dans ce secteur auront un effet direct et positif sur les bénéficiaires essentiels, les élèves des écoles.
86. La mise en œuvre des activités complémentaires dépendra de la disponibilité de financements bilatéraux ou multilatéraux à emploi spécifique supplémentaires. Toutes les ressources du PAM sont tributaires des contributions volontaires des donateurs.



## Évaluation

87. Une évaluation du programme de pays sera effectuée en 2004. Ses conclusions et recommandations permettront ensuite de préparer le prochain SSP.
88. L'évaluation a pour objet d'examiner l'approche du programme de pays dans le contexte du Soudan du point de vue de la cohérence, de l'orientation, de l'intégration et de la flexibilité. Elle permettra de décider si les objectifs du programme de pays restent réalistes et réalisables, compte tenu de l'évolution de la situation depuis le lancement du programme. Elle examinera des sujets essentiels tels que le ciblage, la consommation des produits, la création durable d'actifs, les partenariats, le renforcement des capacités locales et la problématique hommes-femmes. Enfin, il est prévu de consigner les enseignements tirés et les recommandations en vue de l'élaboration des programmes de pays futurs et de rendre des comptes au Conseil d'administration.
89. Le thème central du présent programme de pays étant d'examiner la possibilité d'entreprendre des activités de développement dans un pays en crise, une évaluation des hypothèses et prémices sur lesquelles se fonde cette thèse sera des plus utiles.

---

## RECOMMANDATION

90. Pour le programme de pays proposé pour le Soudan, qui couvre la période 2002–2006, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 38,8 millions de dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base, et de 18,4 millions de dollars pour des activités complémentaires.



## ANNEXE I

### RESUME DU SSP POUR LE SOUDAN (WFP/EB.3/2000/6/3)

Le Soudan est à la fois l'un des pays les moins avancés et un pays à faible revenu et à déficit vivrier (PMA/PFRDV), le produit national brut (PNB) par habitant y étant de 290 dollars E.-U. D'après le Rapport du PNUD sur le développement humain pour 1999, le Soudan se situe au 142ème rang sur 174 pays. On trouve au Soudan les effectifs les plus importants de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI)—environ quatre millions, dont quelque deux millions reçoivent une aide humanitaire. L'Opération Survie Soudan, lancée en 1989, est le principal instrument de l'aide humanitaire au Soudan et regroupe les organisations du système des Nations Unies et des ONG internationales. Dans le cadre de cette opération, le PAM est le principal partenaire chargé de fournir les produits alimentaires et d'assurer la logistique s'y rapportant. Les efforts mis en œuvre pour instaurer la paix et la stabilité dans le pays n'ont pas abouti mais on note ces derniers mois des signes positifs laissant à penser qu'un règlement politique est possible. Le conflit prolongé a entravé le développement économique et entraîné une sérieuse dégradation des conditions de vie de la population. Des catastrophes naturelles répétées ont aggravé l'ampleur de l'insécurité alimentaire dans le nord du Soudan; dans le sud du pays, l'insécurité alimentaire résulte du déplacement massif de la population dû au conflit, de la médiocrité de l'infrastructure, de l'insécurité et des problèmes d'accès.

En l'absence de stabilité politique, le présent schéma de stratégie de pays (SSP) pour la période 2002–2006 recommande d'adopter une démarche prudente en vue de la préparation du programme de pays futur. Même dans le meilleur des cas, c'est-à-dire si le processus de paix progressait de manière significative, il est recommandé que le PAM passe progressivement à des activités de développement dans le sud du Soudan. La flexibilité est nécessaire pour pouvoir s'adapter à l'évolution de la situation et des besoins. Au sud, on passera progressivement au début de 2001 des secours à une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR). Dans le nord du pays, les activités de développement appuyées par le PAM resteront axées sur les zones où sévit l'insécurité alimentaire. Ces activités contribueront à renforcer les stratégies de survie des ménages ruraux dont les ressources sont maigres. Le programme de pays envisagé accordera une place appropriée à la planification préalable des catastrophes, y compris la mise en place de systèmes d'alerte précoce, une normalisation des méthodologies d'évaluation, la mise en commun de l'information entre tous les partenaires et la planification des secours d'urgence. Conformément à la décision 1999/EBA/2 du Conseil d'administration, le futur programme de pays tiendra compte des priorités 1, 2 et 3 du document "Favoriser le développement".

Le PAM participe activement à l'élaboration du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, ce dernier débutant en janvier 2002 avec le nouveau cycle de programmation du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF. Le cycle du PAM pour les programmes de pays sera harmonisé avec ceux des autres institutions des Nations Unies.

### PRINCIPAUX POINTS SOULEVES DURANT LE DEBAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE SSP POUR LE SOUDAN

Le Conseil a accueilli favorablement le SSP pour le Soudan et a pris note avec satisfaction de la stratégie proposée, qui était inspirée par des considérations de souplesse et proposait



différents scénarios en fonction de l'évolution de la situation et des besoins du pays. Le Conseil a considéré que le scénario intermédiaire était le plus réaliste pour asseoir les plans et les options stratégiques du PAM dans l'avenir immédiat.

Le conseil s'est félicité de ce que dans le sud du Soudan le PAM passe progressivement de l'intervention prolongée de secours au relèvement et au redressement. Il a également pris note de la participation du PAM au bilan commun de pays et à la préparation du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, ainsi qu'à l'harmonisation de son prochain programme de pays avec ceux du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF. Un certain nombre de représentants ont exprimé des inquiétudes quant à la protection des enfants, notamment de ceux qui sont recrutés par les forces armées pour service dans des milices. Un représentant a informé le Conseil que des contraintes juridiques obligeaient son pays à s'en tenir à l'aide humanitaire.



## ANNEXE II

RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE PROGRAMME DE PAYS DU SOUDAN (2002–2006)		
<b>But du programme de pays: Contribuer à l'amélioration de la situation des groupes vulnérables dans les domaines de l'alimentation, de l'éducation et de la santé</b>		
Hiérarchie des résultats	Indicateurs	Hypothèses, risques
<b>Objectifs immédiats</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ améliorer l'accès à l'éducation de base</li> <li>➤ réduire les taux d'abandon scolaire</li> <li>➤ améliorer l'état nutritionnel</li> <li>➤ atténuer la faim ponctuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ nombre d'enfants qui avaient accès à l'éducation</li> <li>➤ taux d'abandon scolaire</li> <li>➤ état nutritionnel des élèves (taux de malnutrition)</li> </ul>	<p><b>Hypothèse:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ le climat opérationnel est favorable au développement</li> </ul> <p><b>Risque:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ la situation en matière de sécurité compromet les résultats</li> </ul>
<b>Effets</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 310 000 enfants externes recevant des vivres par an dans les écoles élémentaires</li> <li>➤ 20 000 enfants pensionnaires recevant des vivres</li> <li>➤ la proportion de filles passera de 44 à 53 pour cent entre 2002 et 2006</li> <li>➤ 25 000 femmes et 45 000 enfants recevant des rations complémentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ nombre d'élèves externes recevant des vivres dans les écoles élémentaires</li> <li>➤ nombre d'enfants nourris dans les pensionnats</li> <li>➤ proportion filles/garçons</li> <li>➤ nombre de femmes et d'enfants qui recevaient des rations complémentaires</li> </ul>	<p><b>Hypothèses:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ les parents sont convaincus des avantages de la scolarisation, en particulier des filles</li> <li>➤ un soutien actif est fourni par la communauté</li> </ul>
<b>Activité 1</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ un petit déjeuner est distribué à tous les enfants dans les externats ciblés</li> <li>➤ les filles des pensionnats primaires et secondaires reçoivent deux repas par jour</li> <li>➤ les enfants nomades des pensionnats reçoivent deux repas quotidiens</li> <li>➤ des rations d'appoint sont distribuées aux femmes et enfants sélectionnés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ quantité de produits alimentaires (tonnes) distribués aux externats</li> <li>➤ quantité de produits alimentaires (tonnes) distribués aux pensionnats, dans le primaire et le secondaire</li> <li>➤ quantité de produits alimentaires (tonnes) distribués aux écoles nomades</li> <li>➤ quantité de produits alimentaires (tonnes) distribués aux femmes et enfants sélectionnés</li> </ul>	<p><b>Hypothèses:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ un appui technique et financier adéquat est fourni par les partenaires</li> <li>➤ la capacité de distribution est suffisante</li> <li>➤ les équipements de préparation des repas sont adéquats</li> <li>➤ les installations sont suffisantes pour fournir ces repas</li> </ul> <p><b>Risques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ le manque de financement du Gouvernement compromet les résultats</li> </ul>



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE  
PROGRAMME DE PAYS DU SOUDAN (2002–2006)**

**But du programme de pays: Contribuer à l'amélioration de la situation des groupes vulnérables dans les domaines de l'alimentation, de l'éducation et de la santé**

<b>Hiérarchie des résultats</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Hypothèses, risques</b>
<b>Intrants</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 54 500 tonnes de céréales</li> <li>➤ 3 120 tonnes de mélange maïs-soja</li> <li>➤ 10 070 tonnes de légumineuses</li> <li>➤ 7 092 tonnes d'huile végétale</li> <li>➤ 234 tonnes de sucre</li> <li>➤ 1 030 tonnes de sel</li> </ul>		<p><b>Hypothèses:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ les quantités suffisantes de produits alimentaires sont reçues</li> <li>➤ les produits arrivent dans les écoles dans les délais voulus</li> </ul>
<b>Objectifs immédiats</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ offrir des possibilités de diversification des activités</li> <li>➤ diminuer la nécessité de migration pour l'emploi</li> <li>➤ améliorer l'état nutritionnel</li> <li>➤ atténuer la faim ponctuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ types d'activités mises en œuvre</li> <li>➤ nombre de personnes employées dans le cadre de ces activités</li> <li>➤ taux de malnutrition</li> </ul>	<p><b>Hypothèse:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ le climat opérationnel est favorable au développement</li> </ul> <p><b>Risque:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ la situation de la sécurité compromet les résultats</li> </ul>
<b>Effets</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 35 <i>hafirs</i> construits</li> <li>➤ 25 <i>hafirs</i> remis en état</li> <li>➤ 30 000 ménages ont obtenu l'accès à une eau salubre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ nombre de <i>hafirs</i> construits</li> <li>➤ nombre de <i>hafirs</i> remis en état</li> <li>➤ nombre de ménages qui ont accès à une eau salubre</li> </ul>	<p><b>Hypothèses:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ la communauté fournit son appui</li> <li>➤ l'entretien des actifs créés est assuré</li> </ul>
<b>Activité 2</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ les rations sont distribuées aux participants dans le cadre d'activités vivres-contre-travail</li> <li>➤ les activités d'éducation sanitaire et d'assainissement sont lancées</li> <li>➤ la formation à la gestion des <i>hafirs</i> est lancée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ nombre de participants qui recevaient des rations</li> <li>➤ nombre et types d'activités d'assainissement entreprises</li> <li>➤ nombre des stages de formation lancés</li> </ul>	<p><b>Hypothèses:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ l'appui technique et financier fourni par les partenaires est suffisant</li> <li>➤ la capacité de distribution est adéquate</li> <li>➤ une main-d'œuvre suffisante est disponible</li> </ul>
<b>Intrants</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 11 250 tonnes de céréales</li> <li>➤ 675 tonnes de légumineuses</li> <li>➤ 563 tonnes d'huile végétale</li> <li>➤ 450 tonnes de sucre</li> </ul>		<p><b>Hypothèses:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ les quantités suffisantes de produits alimentaires sont reçues</li> <li>➤ les vivres arrivent sur les chantiers dans les délais voulus</li> <li>➤ les articles non alimentaires fournis sont suffisants et arrivent dans les délais voulus</li> </ul>





## ANNEXE III

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DU SOUDAN  
(2002–2006)

## Activités fondamentales

	Activité 1	Activité 2	Total
Produits alimentaires (tonnes)	76 046	12 948	88 994
Produits alimentaires (valeur)	20 558 010	3 131 160	23 689 17
Transport extérieur	2 448 970	701 696	3 150 6€
TTEM (total)	8 897 382	1 514 916	10 412 2€
TTEM (coût par tonne)	117	117	117
Autres COD	1 350 000	200 000	1 550 0€
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>	<b>33 254 362</b>	<b>5 547 772</b>	<b>38 802 13</b>
CAD <sup>1</sup>			3 648 6€
CAI <sup>2</sup>			3 311 1€
<b>Total, coûts pour le PAM</b>			<b>45 761 9€</b>
<b>Contribution du gouvernement</b>	<b>9 200 000</b>	<b>900 000</b>	<b>10 100 0€</b>

<sup>1</sup> Le montant des CAD est un chiffre indicatif présenté pour information au Conseil. Le montant annuel des CAD imputé à un programme de pays est examiné et révisé chaque année après évaluation des besoins au titre des CAD et des ressources disponibles.

<sup>2</sup> Le taux des CAI peut être modifié par le Conseil d'administration durant la période d'exécution du programme de pays.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DU SOUDAN  
(2002–2006)

## Activités complémentaires

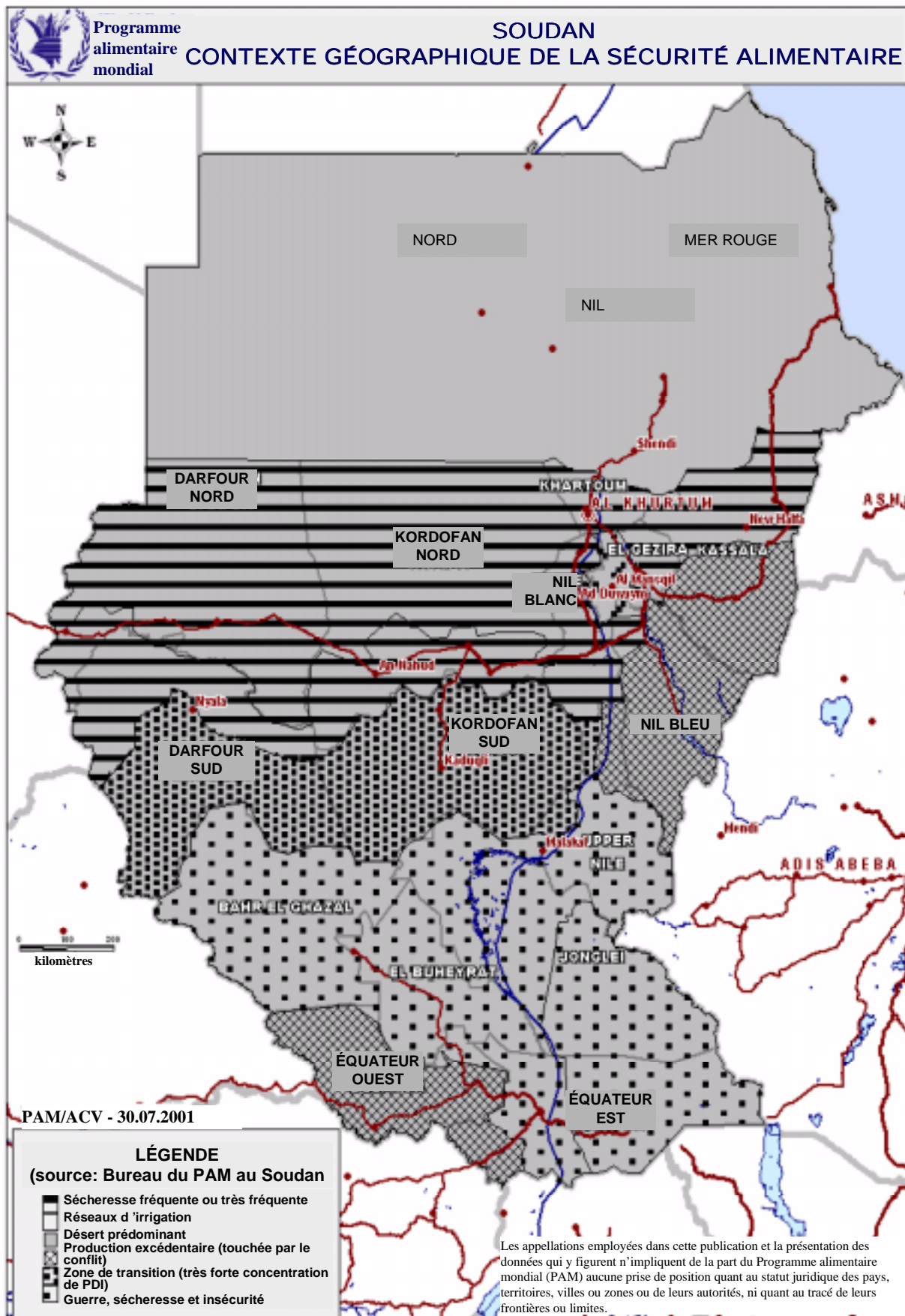
	Activité 1	Activité 2	Total
Produits alimentaires (tonnes)	13 555	32 448	46 003
Produits alimentaires (valeur)	3 598 81	7 835 61	11 434 430
Transport extérieur	369 918	495 762	865 680
TTEM (total)	1 589 8€	3 796 4€	5 386 300
TTEM (coût par tonne)	117	117	117
Autres COD	245 000	450 000	695 000
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>	<b>5 803 62</b>	<b>12 577 7€</b>	<b>18 381 410</b>
CAD <sup>1</sup>			1 108 400
CAI <sup>2</sup>			1 520 205
<b>Total, coûts pour le PAM</b>			<b>21 010 015</b>
<b>Contribution du gouvernement</b>	<b>1 500 0€</b>	<b>2 500 0€</b>	<b>4 000 000</b>

<sup>1</sup> Le montant des CAD est un chiffre indicatif présenté pour information au Conseil. Le montant annuel des CAD imputé à un programme de pays est examiné et révisé chaque année après évaluation des besoins au titre des CAD et des ressources disponibles.

<sup>2</sup> Le taux des CAI peut être modifié par le Conseil d'administration durant la période d'exécution du programme de pays.



ANNEXE IV



---

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
COD	Coûts opérationnels directs
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SSP	Schéma de stratégie de pays
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

